



SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE

VOUS TROUVEZ UN ANIMAL SAUVAGE BLESSÉ, QUE FAIRE ?

1/ CONTACTEZ LA « BRIGADE VERTE DU HAUT-RHIN »

03.89.74.84.04 – Ouvert du Lundi au vendredi.

qui prendra en charge l'animal et pourra l'acheminer vers un centre de soins.

2/ CONTACTEZ UN CENTRE DE SOINS SPECIALISE

Vous pouvez déposer l'animal directement au centre de soins en le contactant auparavant.

- **SENTINELLE NATURE ALSACE** à Hunawihr Haut-Rhin **06 .60.10.30.86** Ouvert 7j/7
- **LPO ALSACE** à Rosenwiller Bas-Rhin **03.88.22.07.35** Ouvert 7j/7
- **SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE** à Wittenheim Haut-Rhin **07.71.76.97.06** Ouvert 7j/7

(Pour les chevreuils)

3/ CONTACTEZ DIRECTEMENT UN VETERINAIRE

Tous les vétérinaires ont le droit d'apporter des soins à un animal sauvage en détresse, peu importe son espèce, et selon leur niveau d'équipement et de compétences.

► **Bon à savoir** : les animaux appartenant à la faune sauvage ont une valeur patrimoniale et n'appartiennent à personne : **les soins qui leur sont prodigués sont donc gratuits.**

La détention et le transport des animaux sauvages, qu'ils soient chassables ou protégés, ne sont normalement pas autorisés. Cependant une tolérance permet aux particuliers qui secourent un animal blessé de le transporter dans les meilleurs délais vers un centre de soins.

23 rue du Limousin – 68270 Wittenheim – Email : faune.sauvage68270@gmail.com

Association inscrite au Tribunal d'Instance de Mulhouse Volume IXVII(67) Folio N°1- reconnue de mission d'utilité publique par arrêté n°2005-27-4 du 27 Janvier 2005

Agréée par le Ministère de l'Environnement N° ATE G 99 80099A – SIRET N°439 150 129 00013 Code A.P.E : 9499Z

SITE - <http://www.sauvegardefaunesauvage.fr>